

Le mot du Maire



Mes Chers concitoyens,

Une période électorale chargée

Le 7 mai, nous irons voter au 2^{ème} tour des présidentielles. Ensuite, les 11 et 18 Juin, ce seront les législatives pour élire nos députés...

Au début de l'Automne, le Dimanche 24 septembre les grands électeurs désignés au sein des conseils municipaux seront appelés à voter pour les sénateurs.

J'aimerais vous rappeler l'importance de ces journées. Le droit de vote instauré au lendemain de la révolution en 1791, est avant tout un devoir. Chaque Française, chaque Français qui mettra un bulletin dans l'urne pour élire notre futur(e) Président(e) et notre futur(e) Député(e), se sera exprimé.

Qu'y a-t-il de plus important que les problématiques de notre santé, notre devenir, de l'environnement, l'avenir de nos jeunes, notre retraite, le travail, l'environnement, la paix, l'Europe, etc.

L'importance du geste

Loin du monde et du bruit, nous allons comme tous les votants, peser sur notre devenir en déposant dans l'urne notre bulletin de vote soigneusement choisi, habilement plié dans l'enveloppe qui lui est destinée.

Puis viendra l'heure du dépouillement où les scrutateurs vont inscrire, bâton par bâton, le nombre de voix pour chacun des candidats. Le tout centralisé donnera le résultat.

Un marathon démodé ?

A l'heure du numérique, ce processus électoral peut paraître appartenir au passé alors pourtant qu'il se répète dans un rite identique et similaire à toutes les élections de tous les pays.

A n'en pas douter, d'après certains, dans un avenir plus ou moins proche, le vote se fera via internet depuis son domicile...

En tous cas, aujourd'hui, un parcours tracé nous attend dimanche pour accomplir notre devoir de citoyen, tout étant sous le contrôle visuel des personnes constituant le bureau de vote.

Ainsi, le votant s'exprime dans un secret qui n'appartient qu'à lui, sa gestuelle, rien que sa gestuelle, mais toute sa gestuelle, restant sous la surveillance des yeux des membres du bureau de vote.

Hommage est ainsi rendu à la vigilance de l'homme qui, par définition, n'est pas « **piratable** » alors que celle de la machine peut relever d'une automaticité défailante voire malicieusement guidée.

Ce décalage entre le mode électoral et l'ère du numérique interpelle certes, mais il est réconfortant car il donne la primauté à la conscience humaine.

Avoir son mot à dire

Pour autant l'avenir de l'Europe, de la France, de notre Région, de notre Département, de notre Communauté de communes, de notre Commune dépend de l'adhésion à cette démarche.

Nous devons nous garder de nous lasser de voter, pour que chacun puisse, s'il le souhaite, et c'est souhaitable, avoir son mot à dire.

Etre citoyen, c'est voter. Voter, c'est s'exprimer !

Votre Maire, Georges LE FRANC.